

Engagement Pour une Thédecine intégrative*

Des professionnels de santé aux patients, l'ensemble des acteurs s'engagent à respecter neuf principes.

Déclinaison française 2019 du Berlin Agreement**



1. Être acteur de la santé.



6. Encourager la recherche interdisciplinaire en médecine intégrative.



2. Impliquer activement les patients.



7. Stimuler la collaboration entre toutes les parties prenantes.



Promouvoir
l'inter-professionnalisme
et le travail interdisciplinaire.



8. Rapprocher la prévention et les soins.



4. Reconnaître l'importance des médecines traditionnelles.



9. Être acteur de changement.



5. Construire une démarche et une pratique reposant sur des preuves scientifiques.

*La médecine intégrative considère l'être vivant dans toutes ses dimensions, intègre le patient au cœur des soins et associe un ensemble de méthodes thérapeutiques conventionnelles et complémentaires, médicamenteuses et non médicamenteuses pour maintenir ou rétablir la santé.

** **Le Berlin Agreement** est un engagement sur la responsabilité de chacun (professionnels de santé, usagers, décideurs...) dans la pratique et la promotion de la médecine intégrative.









